

VOTRE AVANTAGE FISCAL AVEC L'ASSURANCE SOLDE RESTANT DÛ

Que vous optiez pour une prime unique ou pour des primes périodiques, vos primes payées seront déductibles fiscalement (aux termes de l'art 111 LIR) si vous faites une déclaration fiscale au Luxembourg.

Les contrats d'assurance Solde restant dû à prime unique profitent cependant d'un régime fiscal luxembourgeois avantageux.

Le plafond maximum déductible prévu est en effet majoré d'un montant relativement important en fonction de votre âge et situation.

A savoir que pour les primes périodiques, le montant déductible s'élève à 672,00 EUR par personnes dans le ménage.

Dans le cas d'une souscription d'un **contrat à prime unique**, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous afin d'évaluer le montant déductible dont vous pourriez profiter.

Montant déductible					
	Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Pour chaque enfant supplémentaire
Jusqu'à 30 ans	6 000 €	7 200 €	8 400 €	9 600 €	+ 1 200 €
31 ans	6 480 €	7 776 €	9 072 €	10 368 €	+ 1 296 €
32 ans	6 960 €	8 352 €	9 744 €	11 136 €	+ 1 392 €
33 ans	7 440 €	8 928 €	10 416 €	11 904 €	+ 1 488 €
34 ans	7 920 €	9 504 €	11 088 €	12 672 €	+ 1 584 €
35 ans	8 400 €	10 080 €	11 760 €	13 440 €	+ 1 680 €
36 ans	8 880 €	10 656 €	12 432 €	14 208 €	+ 1 776 €
37 ans	9 360 €	11 232 €	13 104 €	14 976 €	+ 1 872 €
38 ans	9 840 €	11 808 €	13 776 €	15 744 €	+ 1 968 €
39 ans	10 320 €	12 384 €	14 448 €	16 512 €	+ 2 064 €
40 ans	10 800 €	12 960 €	15 120 €	17 280 €	+ 2 160 €
41 ans	11 280 €	13 536 €	15 792 €	18 048 €	+ 2 256 €
42 ans	11 760 €	14 112 €	16 464 €	18 816 €	+ 2 352 €
43 ans	12 240 €	14 688 €	17 136 €	19 584 €	+ 2 448 €
44 ans	12 720 €	15 264 €	17 808 €	20 352 €	+ 2 544 €
45 ans	13 200 €	15 840 €	18 480 €	21 120 €	+ 2 640 €
46 ans	13 680 €	16 416 €	19 152 €	21 888 €	+ 2 736 €
47 ans	14 160 €	16 992 €	19 824 €	22 656 €	+ 2 832 €
48 ans	14 640 €	17 568 €	20 496 €	23 424 €	+ 2 928 €
49 ans	15 120 €	18 144 €	21 168 €	24 192 €	+ 3 024 €
50 ans et plus	15 600 €	18 720 €	21 840 €	24 960 €	+ 3 120 €

Disclaimer

Ce document a été réalisé sur base de la dernière réglementation fiscale en vigueur à Luxembourg en novembre 2021.
Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec votre agent.